



Avocat gourmand et harcele

Par **please**, le 09/05/2014 à 23:29

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**rnj'ai reçu une requête pour passé à la cour pour homologuer une sentence arbitrale pourtant finale le tout avec dépend.rnmon ex avocat me surfacturais des honoraire injustifié et traînais en longueur. bref arrêt de ses services et conciliation jusqu'au jugement par le syndic du barreaux finale.il y a erreur dans les montants mais l'on me dit ne rien devoir.'erreur de ma part, un ans après je reçoit un huissier qui me transmet une requête pour homologation.rnJe suis déménager depuis près de un an et n'ayant reçu aucun état de compte ou facture????rnAprès avoir communiquer avec le barreaux on me dit 900.00\$ plus des frais encouru de 98.82.rnJe fait parvenir rapidement un chèque a l'avocat il refuse et me dit que le montant est de 1460.00\$ rnQuoi faire??? payer le montant ou aller a la courrn[fluo]MERCI de vos réponses[/fluo]

Par **Consuelo**, le 10/05/2014 à 08:22

Bonjour,rnaviez-vous signé une convention d'honoraires avec votre avocat?rnBien cordialement

Par **moisse**, le 10/05/2014 à 09:28

Bonjour,rnCes faits sont survenus dans quel pays ??